



B.P. 245 - 75227 PARIS CEDEX 05

ISSN 0996-5572

Lettre d'information

n° 66

octobre - décembre 1994

5 F

Éditorial

Il faut remonter de nombreuses années en arrière pour trouver une période où l'industrie nucléaire française ait été aussi peu contestée qu'aujourd'hui. La politique du fait accompli, inlassablement pratiquée, n'a cessé de rencontrer une résignation de plus en plus flagrante dans la population. On peut même se demander dans quelle mesure un accident nucléaire parviendrait à renverser cet état de fait. Quand une société a admis tant de choses, son instinct de survie semble avoir disparu. Les prétendues Commissions locales d'information travaillent en tout cas à approfondir ce très artificiel sentiment de fatalité.

Dans ces conditions, la détention qui frappe Olivier de Marcellus, un des animateurs de la résistance à Superphénix en Suisse, n'a rien qui puisse étonner (voir page 6). Toutes les bureaucraties se ressemblent dès lors qu'elles sont en position de force. La détention arbitraire, l'amalgame, les accusations aussi fausses que changeantes, les procès truqués, etc., composent la panoplie ordinaire de ces structures impitoyables, pour qui les frontières sont peu de choses.

Le rapport du prétendu « débat sur l'énergie » est venu ajouter la touche d'hypocrisie médiatique qui faisait défaut au paysage. Le rapporteur, Souviron, s'est senti à ce point mal à l'aise dans l'organisation de la triste mise en scène du débat sur l'énergie (le

nucléaire était dès le départ hors de discussion !) qu'il a produit un texte où il feint de découvrir quelques critiques élémentaires : la politique de l'énergie a toujours été située hors du débat public, la gestion des déchets nucléaires n'est absolument pas maîtrisée, les coûts de l'électricité fixés par EDF ne reflètent pas les coûts réels, etc. Il n'a bien évidemment pas mentionné le risque d'accident nucléaire dans une centrale française, aspect décisif pourtant.

Quand on sait que ce genre de document n'est destiné... qu'à être présenté aux seuls députés intéressés par la question, hors session du Parlement et sans qu'ils aient à prendre la moindre décision, on voit que toutes les bureaucraties présentent décidément le même manque d'imagination. Ils ne savent même pas mentir avec adresse et croient toujours qu'il leur suffit de faire une figure un peu moins rébarbative l'espace d'un instant pour qu'on leur passe tout le reste et qu'ils puissent recommencer l'instant d'après.

Sommaire

Éditorial	p. 1
Stop-Nogent interviewé par la DSIN	p. 2/3
Le rapport Souviron	p. 3
Le risque d'explosion d'hydrogène dans les REP	p. 4
Les rejets chimiques à Nogent (suite)	p. 5
L'industrie du plutonium au Japon	p. 6
Olivier de Marcellus "la séquestration"	p. 7
Petite pierre de Stop-Nogent contre Superphénix	p. 6/7

STOP-NOGENT INTERVIEWÉ PAR LE BULLETIN DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

Pour son numéro 100, *SN*, le bimestriel de la Direction de la Sûreté des Installations Nucléaire (DSIN), qui à cette occasion prend le nom de *Contrôle*, avait décidé d'augmenter la rédaction habituelle d'un dossier sur le thème de la « communication ». Il nous a donc été proposé de répondre à huit questions. Elles sont publiées avec nos réponses (voir ci-dessous), avec les interviews de Raymond Séné (membre du CSSIN et du GSIEN ¹), Guy Benhamou (journaliste à *Libération*), Ann MacLachlan (journaliste à *Nucleonics Week*), du président de la CLI de Golfech, d'un directeur de la Cogema, etc.

Le texte : Nous signalons en préambule que nous avons quitté la Commission Locale d'Information de Nogent-sur-Seine en juillet dernier, après neuf mois de participation.

1) Y a-t-il, d'après vous, une spécificité de l'information sur la sûreté nucléaire ?

La radioactivité est inaudible, invisible et inodore. C'est un danger non perceptible sans moyens techniques. En outre, la technologie nucléaire est complexe, et mal maîtrisée. L'information du public revêt donc une grande importance ; elle est notamment nécessaire aux mesures de prévention. Or la plus grande partie de cette information est entre les mains de gens qui ont consacré une partie importante de leur vie au développement de cette énergie ; leur attitude ne peut qu'être biaisée.

2) Comment jugez-vous l'information sur la sûreté nucléaire en France et comment la comparez-vous à celle d'autres pays ?

L'information publique sur la sûreté nucléaire en France est particulièrement mauvaise. Trop souvent, les médias nationaux se contentent de répercuter les communiqués de l'industrie nucléaire. À cet égard, la France rappelle l'ancienne URSS.

3) Quelle serait, pour vous, l'information parfaite sur la sûreté nucléaire ?

Une bonne information devrait être puisée à plusieurs sources, et signaler les avis divergents. Elle devrait être accessible au grand public, ce qui demande un effort pédagogique important, étant entendu qu'on ne saurait considérer une information tronquée comme objective. Les questions de sûreté ne devraient pas être dissociées de leur contexte : les problèmes de radioprotection, la réalité des réserves énergétiques potentielles (dont les matières fissiles représentent un pourcentage ridicule) et les problèmes économiques.

¹ CSSIN : Conseil supérieur de sûreté et d'information nucléaire, GSIEN : Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire, IPSN : Institut de protection et de sûreté nucléaire.

4) La notion de "transparence" est un leitmotiv dans le domaine de l'information. Qu'en pensez-vous ?

Le thème de la "transparence de l'information" sur le nucléaire n'est qu'une façade. Dans le meilleur des cas, quand il n'y a pas mensonge ou omission, les éléments d'information sont livrés en vrac, chaque problème étant détaché de son contexte, si bien que le public ne peut en saisir les enjeux réels. En fait, l'industrie nucléaire et les responsables politiques ne veulent pas d'une véritable transparence : le danger de discrédit encouru serait trop grand.

5) Quel rôle vous fixez-vous en matière d'information sur la sûreté nucléaire ?

Notre rôle en matière de sûreté nucléaire est d'abord la contre-information : nous recherchons des informations qui ne devraient pas rester confidentielles, et nous efforçons de les décoder, avec l'aide d'autres associations, de façon à les faire connaître au public. Cela dans la mesure de nos modestes moyens.

6) À vos yeux, quels ont été les moments qui ont marqué l'information sur la sûreté nucléaire en France ?

Le silence sur le nuage de Tchernobyl a marqué de façon décisive l'information sur la sûreté nucléaire en France : les journalistes se sont ensuite sentis obligés de s'adresser aussi aux opposants du nucléaire. La création de laboratoires indépendants a été enfin rendue possible.

Un second moment aurait dû être tout aussi important : le 8 octobre 1990, la CFDT annonçait qu'un rapport de l'IPSN (EPS-900) considérait comme possible une "excursion nucléaire" d'une puissance supérieure à celle de Tchernobyl dans un réacteur français. Les médias n'ont pas accordé à cet événement l'importance qu'il méritait, c'est le moins qu'on puisse dire.

7) Les CLI vous paraissent-elles des instances adaptées à la nécessité de rapprocher l'information sur la sûreté nucléaire du citoyen ?

Les CLI sont totalement inadaptées à l'information sur la sûreté nucléaire en direction des citoyens.

Elles ont été initiées sous le gouvernement Mauroy davantage pour faire accepter l'industrie nucléaire aux populations locales que pour les informer. Cela se ressent dans leur structure et leur fonctionnement. Elles s'adressent plus aux notables, élus et représentants d'institutions qu'aux simples citoyens. Enfin, elles sont "locales" alors que beaucoup de problèmes de sûreté sont génériques.

8) Quels changements souhaiteriez-vous apporter au fonctionnement des CLI pour améliorer l'efficacité de leur travail ?

Les CLI ne pourraient avoir d'utilité qu'aux conditions suivantes :

- aucun devoir de réserve pour les membres de ces commissions (cela a été tenté à Nogent) ;
- des réunions pluriannuelles convoquées à l'avance (et non pas insuffisantes, irrégulières et annon-

- cées à la dernière minute comme à Nogent) ;
- des débats toujours contradictoires (à Nogent, les réunions "d'information" à l'attention de publics spécifiques, enseignants, élus, etc., sont tenues à l'insu des associations, bien que présentées à la presse comme des "séances de CLI") ;
- possibilité de faire appel à des contre-experts (à Nogent, seuls les experts agréés par le Ministère de l'Industrie sont défrayés).

Le comité Stop-Nogent a décidé de ne plus faire partie de ce genre de structure, après avoir constaté que la Commission ne tenait même pas ses engagements. Une Commission d'information ne pourrait porter ce titre qu'à la condition d'accepter et de diffuser toute l'information, aussi désagréable soit-elle. Enfin, notre but ne se limite pas à l'information : nous sommes convaincus que celle-ci ne peut mener qu'à la conclusion que le risque nucléaire est inacceptable.

Débat énergie : le Souviron nouveau est arrivé !

L'enfer est pavé de bonnes intentions, dit-t-on ; le rapport « Souviron » aussi.

Coincé par l'impératif d'un nécessaire débat national sur l'énergie, trois ministres ont demandé à Jean-Pierre Souviron d'en assurer l'organisation, et d'être le rapporteur des conclusions.

Dans notre bulletin numéro 64, nous avons vigoureusement critiqué ce « spectacle » organisé à des fins de « faire-semblant », n'ayant aucune illusion sur le résultat final. Compte tenu de ce qu'est la politique en France, et du poids considérable des lobby énergétiques, en particulier pour le nucléaire, il était évident que plus ça change et plus c'est pareille. Nous avons même soupçonné les commanditaires d'avoir rédigé les conclusions avant le débat, et d'organiser le débat de manière à ce qu'il puisse coller à ces conclusions. D'autres associations, telles Greenpeace, ont refusé d'y participer, certaines y sont allées pour le dénoncer. Découpé en petits morceaux éparpillés aux six coins du pays, le débat manquait volontairement d'une vision d'ensemble. Dans ces conditions ce qui compte n'est pas ce qui a été dit, mais ce qui ne l'a pas été.

Côté « bonnes intentions » :

Concernant les statistiques énergétiques trafiquées : « la France utilise l'équivalence de la production, l'Agence internationale de l'énergie l'équivalence à la consommation. Sans doute est-ce un hasard si l'approche française aboutit à renforcer le poids de la production électrique par rapport aux autres énergies ». Intéressant, non !

Concernant le chauffage électrique : l'auteur note « un écart croissant ces 20 dernières années entre la pointe d'hiver et le creux d'été, dû pour l'essentiel à un développement spectaculaire du chauffage électrique », 'l'appel au chauffage électrique entraîne un surenchérissement notable du réseau de distribution » et... « la péréquation des prix de l'électricité entraîne... une subvention marquée en faveur du chauffage électrique... » ou encore une proposition « d'interdiction de la publicité pour le chauffage électrique ».

Concernant EDF : « La production d'électricité, concentrée pour l'essentiel sur une seule entreprise, la plus grande du monde dans ce domaine, est en situation durable de surcapacité pour la satisfaction des besoins intérieurs ».

Concernant les biocarburants : Leur « développement répond davantage à une logique de politique agricole que de politique énergétique ou environnementale ».

Concernant la politique générale : « la France ne respecte pas les accords qu'elle ratifie » (Rio).

Côté enfer, pêle-mêle :

«... il semble difficile d'échapper à une augmentation des puissances induites par les différentes filières classiques de production, fossiles ou nucléaire ». « Il va de soi que la pertinence de notre politique industrielle est un élément essentiel à la réussite de l'option nucléaire ».

Fin de cycle nucléaire : « une saine politique de gestion doit viser à réduire de façon maximum le volume des déchets ultimes ; le retraitement apparaît alors comme la voie la plus favorable... »

Pour absorber la sous-consommation de nuit : « tarification horaire pour les usages domestiques » (faire la lessive à deux heures du mat) ; « station de pompage » (pour stocker l'électricité la nuit) ; « vers une politique de l'effacement » (le jour) ; « véhicules électriques rechargeables la nuit et pour réduire la pollution » (1,5 Mtep en électricité par rapport aux 38 Mtep consommés par les transports routiers, ça réduira pas de beaucoup... NDR).

Ignare : « demander au CEA de se diversifier vers d'autres secteurs (énergétiques) que le nucléaire ».

Et bien évidemment, dans tout ça, pas un mot sur le potentiel énergétique mondial de l'uranium, le risque d'explosion d'hydrogène ou la possibilité d'excursion nucléaire par introduction d'eau non borée dans les réacteurs, ni le coefficient de vide positif de Superphénix. En bref, rien que de l'objectif...

Claude

LES EXPLOSIONS D'HYDROGENE DANS LES RÉACTEURS NUCLÉAIRES

En 1979, le deuxième réacteur américain de Three-Mile Island (près de Harrisburg, en Pennsylvanie) connaissait un accident grave : il en sortait totalement hors d'usage, après une belle frayeur des autorités et de la compagnie exploitante du site. Au terme d'un enchaînement d'erreurs variées, il s'était en effet formé une bulle d'hydrogène dans le cœur nucléaire, et pendant de nombreuses heures, on put craindre qu'il n'apparaisse suffisamment d'oxygène pour former un mélange hautement détonnant.

Ce réacteur était du type à eau pressurisée (de Westinghouse), c'est-à-dire le plus répandu dans les pays occidentaux (53 des 56 réacteurs commerciaux français sont de ce type). De savants experts se sont donc demandé comment il serait possible de prévenir une situation pareille afin d'empêcher que le réacteur atomique ne soit détruit par une explosion chimique à base d'hydrogène. L'affaire n'a rien d'académique puisque, à Tchernobyl, après l'explosion atomique du cœur, il s'y est produit une deuxième explosion, chimique, et que celle-ci semble avoir été plus forte que la précédente...*

Divers journaux allemands (*Klenkes*, août 1993 ; *SudDeutsche Zeitung*, 19 août 1993) se sont fait l'écho des projets récents sur cette question si délicate que quatorze ans après TMI, on n'a guère progressé. Sur les 400 réacteurs nucléaires en service dans le monde, pas un seul ne résisterait à une explosion d'hydrogène.

En Allemagne, il a été envisagé de disposer des bâtons d'allumage dans le cœur lui-même (la Commission de sûreté nucléaire affirmait entrevoir la solution en novembre 1988), mais dans la mesure où le mélange eau-air-vapeur en situation d'accident dans le cœur serait très certainement peu homogène, il n'est pas possible d'exclure qu'une combustion préventive lente ne dégénère en une explosion brutale (même si elle s'amorçait lentement, des effets de surface pourraient accélérer localement la combustion et amener une explosion).

Une série d'essais avait été engagée en 1990 dans le réacteur expérimental de Kahl, mais il fut rapidement décidé d'y mettre fin : on ne réussissait pas à prévoir exactement la répartition des gaz, ce qui est le point crucial.

Les contre-experts de l'Eco-Institut de Darmstadt jugent que les « bâtons d'allumage » sont le plus sûr moyen de provoquer la destruction rapide de l'enceinte du réacteur.

Le ministère fédéral de la Recherche allemand avait commandé à l'Institut Battelle de Francfort une série de travaux. Ceux-ci montrent que la pression sur l'enceinte de confinement grandit de façon disproportionnée avec la concentration d'hydrogène : aux alentours d'une concentration de 9 à 10 % en volume d'hydrogène dans l'air, des « processus de pression » difficiles à modéliser mais susceptibles de détruire le réacteur semblent possibles.

Il est impossible d'analyser tous les scénarios d'accident : moment, lieu, étendue et conditions extérieures, dont dépend la gravité de la situation (ces paramètres sont décisifs pour savoir à quelle concentration l'hydrogène deviendrait détonant, et quelle est la marge entre le seuil d'allumage et le seuil de détonation).

Il ne reste pour le moment à l'industrie nucléaire (et à ses potentielles victimes) qu'à espérer qu'aucun réacteur ne connaîtra d'accident amenant une fusion du combustible. L'accident de Three-Mile Island le 28 mars 1979 a malheureusement montré qu'une telle situation pouvait se produire. Seules diverses circonstances favorables, et semblent-il parfaitement involontaires, avaient alors permis de ne pas aboutir au pire.

Thomas, Sabine et Guy



* Si l'accident de Tchernobyl est d'une nature bien différente de celui de Three-Mile Island, l'apparition d'hydrogène dans le cœur en situation d'accident est très probable, du moment que l'on a vaporisation de l'eau (la vapeur réagit avec les gaines du combustible et la matière en fusion attaque le béton).

REJETS CHIMIQUES EN SEINE

Suite de l'épisode précédent (voir notre bulletin n°65), nous avons transmis la lettre suivante au préfet de l'Aube.

Paris, le 23 novembre 1994

Monsieur le préfet
Préfecture de l'Aube
Place de la Libération
B.P. 372
10025 TROYES Cedex

Lettre recommandée avec AR

Monsieur le préfet,

Par arrêté 94-1427 A du 17 mai 1994, vous avez autorisé l'exploitant de la centrale électronucléaire de Nogent-sur-Seine à rejeter d'importantes quantités de cuivre et de zinc. Outre le fait que vous avez, à cette occasion, créé un précédent pour l'exploitation des seize sites électronucléaires français rejetant en rivière, vous vous êtes montré très tolérant en accordant un niveau de rejet en cuivre trois fois supérieur à celui du plus gros pollueur de tout le bassin de Seine situé à l'amont de Rouen. À l'avenir, d'autres industriels pourront arguer de cet arrêté pour obtenir de semblables autorisations.

Maintenant que l'autorisation est accordée, nous souhaitons que vous nous informiez par écrit des dispositions que vous avez prises pour faire respecter cet arrêté, et des sanctions que vous prendrez s'il s'avère que les seuils « tolérés » sont dépassés.

Comme vous le savez, nous avons en notre possession une copie du courrier que vous avait transmis le directeur du site litigieux en date du 18 janvier 1994, annexé des courbes de rejets quotidiens en cuivre et zinc pour la période du 01/02 au 30/11/1994, où, de l'aveu même de son auteur, ... « les valeurs journalières prévues dans le projet d'arrêté sont assez souvent dépassées »... et... « les moyennes sur six mois ne seront pas respectées... ».

Vous voudrez bien nous faire parvenir à cette occasion les courbes de rejets en cuivre et zinc (total et dissous), postérieures au 30 novembre 1993, ainsi que les éléments nous permettant de mieux analyser le problème :

- Relevés quotidiens
 - de la puissance de fonctionnement de chacun des deux réacteurs,
 - de la température de l'eau de Seine,
 - du taux de calcium de l'eau de Seine,
 - de la température de l'air,
 - du débit de la Seine,
 - du nombre de boules de désentartrage en circuit dans les condenseurs,
 - de la quantité d'acide sulfurique utilisé.
- Date des opérations de chloration,
- Protocole de prélèvement des échantillons d'eau prélevés en amont et dans la flûte de rejet en rivière,

- ainsi que les procédés d'analyse,
- Date des contrôles effectués par les Services de la Navigation ou autres et résultats,
- Taux de cuivre et zinc mesurés dans les sédiments au proche aval (50 mètres), et au point de ralentissement de courant le plus proche (moulin de Nogent).

Nous tenons à vous faire remarquer que les débits de rejets dans le document ci-dessus cité sont supérieurs à la demande initiale de l'exploitant. Nous vous prions donc de nous informer sur une éventuelle « erreur » du pétitionnaire lors de l'enquête hydraulique, ou s'il s'agit d'une corrosion et d'une abrasion accrues des tubes de condenseurs.

Dans le nouvel arrêté, il est autorisé un accroissement sensible des rejets en sulfates ; ce qui signifie une augmentation d'injection d'acide sulfurique. Une partie de cet acide, pouvant ne pas avoir été neutralisée par le calcium de l'eau, resterait disponible dans le circuit et pourrait corroder de façon aggravée les tubes de laiton des condenseurs. Quelles études avez-vous fait réaliser pour prendre en compte ce phénomène ?

Chacune des turbines des deux usines électriques est protégée par un « by-pass » qui s'ouvre en cas de pression excessive du circuit secondaire, et dérive la pression de vapeur d'eau (2 tonnes par seconde à 70 bars) vers le condenseur dont la pression intérieure est de 0,025 bar (soit un rapport de pression de 280). En situation normale, les tubes sont dimensionnés pour résister ; mais dans la mesure où l'installation perd 16 tonnes de laiton par an, les tubes peuvent être fragilisés au point de se rompre en cas d'ouverture du « by-pass ». Dans ce cas, les pompes des réfrigérants atmosphériques (2 x 23,3 m³/s soit 46,6 m³/s) aspireraient l'eau du circuit secondaire, provoquant une perte de refroidissement du réacteur, incident initiateur d'une situation accidentelle au plus haut niveau. Nous avons posé verbalement la question à l'autorité de sûreté (DSIN) et à son appui technique (IPSN), qui n'ont pas su nous répondre ; la question est à l'étude. Nous vous prions donc de faire obligation à l'exploitant de démontrer que les tubes incriminés restent suffisamment résistants, et de veiller à ce que la DRIRE suive cette affaire de près.

Veillez agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de notre considération antinucléaire.

Pour le comité Stop-Nogent
Guy Fargette et Claude Boyer

Copie à :
Monsieur le directeur du CNPE-EDF Nogent,
Service de la Navigation de la Seine, SRAE, etc.,
Maires et Conseils municipaux,
Associations et presse.

L'INDUSTRIE DU PLUTONIUM AU JAPON

Tandis que l'État français maintient, contre toute raison, ses efforts en faveur de Superphénix et du Mox (combustible mixte uranium-plutonium), il apparaît que le seul État industriel engagé dans cette même voie, le Japon, recule les échéances initialement prévues dans le domaine. Les informations sont tirées de *Nuke Info Tokyo* (juin/juillet 1994).

	Plan actuel	Plan révisé
Surgénérateur prototype	Début de la construction à la fin des années 1990	début de construction au début des années 2000
Surgénérateur commercial	dans les années 2020 ou 2030	commercialisation vers 2030
Le Mox dans les REP	première moitié des années 1990 dans un PWR et un BWR au cours de la seconde moitié des années 1990 : environ 10 réacteurs	dans la deuxième moitié des années 1990 : quelques-uns vers 2010 : environ 10 vers 2010 (sic) : environ 12-13
Usine de fabrication de Mox	établir un projet concret peu après 1990	vers 2000 : désigner une compagnie qui concevra une usine capable de produire 100 t./an de Mox
L'usine de retraitement de Rokkasho	commencera les opérations au milieu des années 1990	commencera à fonctionner vers 2001
Deuxième usine de retraitement	commencera à fonctionner vers 2010	décision à son propos vers 2010
Usine pilote pour retraiter le combustible des surgénérateurs	commencera à fonctionner vers 2001	commencera ses opérations vers 2015

SUPERPHÉNIX : STOP-NOGENT APPORTE SA PETITE PIERRE À LA DÉSÉDIFICATION

À l'heure où les rats quittent le navire (*tentative de retrait des partenaires étrangers de la Nersa*), à l'heure où un rapport interne d'EDF critique sévèrement les défauts de procédures techniques et de sécurité*, à l'heure où le monstre est à nouveau en panne suite à une fuite d'un générateur de vapeur, nous avons découvert en outre que les avis du « groupe permanent réacteur », émis dans le cadre des rapports préliminaires au redémarrage, signalaient l'absence de procédés de vérifications pour des composants de la plus haute importance pour la sûreté, tels l'intérieur de la cuve du réacteur ou les tubes de générateurs de vapeur. Cela n'a pas empêché quelques ministres de signer l'arrêté de redémarrage. Comme nous l'avons écrit dans nos communiqués de presse du 20 juin 92 et du 22 février 94, nous répétons à nouveau : « *Les responsables politiques en place à ce jour qui prendraient la décision criminelle du redémarrage de Superphénix doivent savoir que leurs noms ne seront pas oubliés. Afin que cette fois, ils ne puissent se déclarer eux-mêmes "Responsables mais pas coupables"...* »

Alors enquêtons... sur la catastrophe annoncée (*voir lettre à la DSIN page suivante*).

* Copie du rapport contre 10 timbres à 2,80 : Les Européens contre Superphénix, 4 rue Bodin, 69001 Lyon, tél. : 78 28 29 22, fax : 72 07 70 04

UN PORTE-PAROLE EN PRISON !

En septembre, les cantons de Genève et de Lausanne en Suisse demandent au gouvernement fédéral de se joindre à eux pour porter plainte contre le redémarrage de Superphénix. Dans ces conditions, est-ce un hasard si, le 16 septembre, Olivier de Marcellus et sa femme sont arrêtés chez eux, accusés dans un premier temps de « complicité avec Carlos dans le cadre de l'attentat au bazooka contre la centrale de Creys-Malville en 1982 » ?

Olivier de Marcellus, psychologue, 51 ans, est bien connu de ceux qui militent contre Superphénix : c'est le porte-parole des *Européens contre Superphénix* et de *ContrAtom*, l'association qui a su mobiliser les Suisses contre ce réacteur nucléaire. D'un naturel calme, il est l'un des meilleurs « diplomates » de la cause antinucléaire et, à ce titre, il aurait pu convaincre les politiques du gouvernement fédéral de suivre le mouvement.

Olivier de Marcellus va être interrogé pendant 18 jours sans qu'aucun avocat ne puisse entrer en contact avec lui ! Un délai qui mobilisera les associations de défense des droits de l'Homme qui jugent cette pratique incroyable dans un pays comme la Suisse.

À la suite d'une manifestation de soutien qui réunit près de 1 500 personnes dans les rues de Genève, Olivier de Marcellus est muté à la prison de Lausanne où militants antinucléaires et pour les droits de l'homme font cause commune pour le soutenir. Tous les médias suisses questionnent le gouvernement qui ne répond pas... Selon les avocats qui ont enfin pu prendre connaissance du dossier, l'accusation concernant l'attentat de Creys-Malville est vite abandonnée. Le dossier d'accusation ne contiendrait qu'une fiche de la Stasi, ex-police politique d'Allemagne de l'Est, faisant état d'un repas entre la

femme d'Olivier et une connaissance de Carlos. Le 25 octobre, la femme d'Olivier de Marcellus est libérée, libre de toute accusation... mais la demande de mise en liberté d'Olivier de Marcellus est rejetée ! De multiples actions de soutien sont mises en place. Le 3 novembre, les *Européens contre Superphénix* occupent pacifiquement le Consulat suisse sous l'œil incrédule du vice-consul. Cette action a été reprise dans la presse et télévision locales et au niveau national dans *Libération*. Une manifestation a été de nouveau organisée à Genève le 16 novembre.

Pour soutenir Olivier de Marcellus en prison depuis plus de deux mois, vous pouvez lui envoyer une carte postale à : Prison de Bois Mermet - Chemin de Bois Gentil, CH 1080 Lausanne.

Pour vous procurer une information complète (communiqués, articles de presse...) sur cette « séquestration », vous pouvez écrire ou téléphoner à *ContrAtom*, Case Postale 65, CH 1211 Genève 8. Tél. : 19 - 41 22 781 48 44

(Repris de *Stop-Malville* n°9, 4 rue Bodin 69001 Lyon).

Paris, le 8 novembre 1994

Direction de la Sûreté
des Installations Nucléaire
Monsieur LACOSTE
aux soins de M. P.-F. CHEVET
par télécopie au 43 19 47 74

Objet : demande d'informations

Monsieur,

Lors de l'enquête d'utilité publique « Superphénix » du printemps 1993, le comité Stop-Nogent était intervenu en déposant un courrier de 14 pages par lettre recommandée, auprès des commissaires enquêteurs. Ce courrier comportait nos remarques après lecture des 900 pages du dossier présenté à l'enquête, ainsi que du rapport parlementaire « Birraux » et autres documents traitant du problème. Nous avons transmis une copie de ce courrier à la DSIN.

Si les commissaires enquêteurs ne se sont pas donné la peine de nous répondre, la DSIN avait repris une partie de nos préoccupations, notamment le risque de RTGV, et demandé une étude complémentaire à ses appuis techniques (DSIN 2006/93 du 19/11/93). L'avis du groupe permanent réacteurs du 23/12/93 fait état de réponses fournies par ces experts, en page 3, ainsi qu'en page 16 § n°25. Dans son avis 94-32 du 18/7/94, le GPR ne mentionne plus rien sur le risque de RTGV.

Nous souhaitons donc obtenir copie du document DSIN ci-dessus référencé, et des documents détaillés transmis en réponse à la DSIN par ses appuis techniques GPR et IPSN. Nous souhaitons obtenir aussi les caractéristiques techniques des générateurs de vapeur (nombre, diamètre, épaisseur des tubes, alliage utilisé, etc.), ainsi que les procédés et la périodicité de leur vérification.

Recevez, monsieur, nos salutations antinucléaires.

Pour le comité Stop-Nogent
Claude Boyer et Guy Fargette

Actions

Marche Européenne 1995 pour un monde dénucléarisé

De Bruxelles à Moscou, du 12 janvier au 12 octobre 1995.

À travers la Belgique, la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la République Tchèque, la Slovaquie, l'Ukraine, la Biélorussie et la Russie, des centaines de marcheurs manifesteront leur volonté de vivre dans un monde sans nucléaire.

Les marcheurs interpellent cinq États nucléaires, européens, et le QG de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique. Ils n'oublieront ni Tchernobyl, ni de nombreux autres lieux nucléaires.

Quelques dates :

Le 25/1 : Taverny, le 27/1 : Paris, le 14/2 : Cherbourg.

Marche organisée par :

■ For Mother Earth, Zilverhof 19 - B-9000 GENT

Tél. : 32 (9)233 32 68 - Fax : 32 (9)233 49 24.

■ Coordination en France : GSIEN Lyon

2, place Croix-Pâquet 69001 LYON - Fax : 78 28 10 70.

Minitel : 3614 CHEZ*GSIEN LYON (0,36 F/minute).

CCP 1004157 Y LYON.

Essais nucléaires : STOP

50 ans après Hiroshima et Nagasaki, 1995 sera une année décisive pour le devenir du nucléaire militaire qui constitue l'un des plus grands périls menaçant l'humanité toute entière. En effet, cette année doit être examinée un projet de Traité d'interdiction totale des essais nucléaires et prorogé le Traité de Non Prolifération.

Face à ces enjeux majeurs les organisations signataires de l'Appel de Nanterre qui travaillent en collectif depuis 1992 pour :

- * la poursuite des moratoires nucléaires
- * un arrêt définitif des essais nucléaires
- * l'abolition de l'arme nucléaire partout dans le monde

ont décidé d'organiser à Paris deux importantes initiatives :

- Le vendredi 24 février 1995, se tiendra un colloque international des ONG de désarmement sur le thème : « la dissuasion en question ».

- Le samedi 25 février 1995 aura lieu une rencontre nationale « 6 heures pour le désarmement » :

- pour l'arrêt définitif des essais nucléaires, y compris ceux en laboratoire par simulation
- contre la prolifération des armes nucléaires.

■ Renseignements : Stop Essais - Marie-Pierre BOVY

Bonnecombe 12120 Comps la Grand Ville. Tél. : (16) 65 74 13 40

« La lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine » - Directeur de publication : Guy Fargette - CPPAP n°AS 71349

Abonnement : 1 an/5 n° : 50 F - Maquette : Stop Nogent - Imprimerie : Célia Copie.

COMITÉ STOP NOGENT B.P. 245 - 75227 PARIS Cedex 05

☎ 45 45 01 37 (répondeur) - Adhésion : 50 F/an minimum.

Réunions les 1^{er} et 3^e jeudis du mois à 19 h 30 à l'AEPP 46, rue de Vaugirard PARIS 6^e - M° Luxembourg

**ADHÉSION,
MODE
D'EMPLOI...**



B.P. 245 - 75227 PARIS CEDEX 05

NOM: _____ **Prénom:** _____

Adresse: _____

Code postal: _____ **VILLE:** _____

Adhésion: 50 F Abonnement à La Lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine
(1 an) : 50 F (Gratuit pour les étudiants et les chômeurs adhérents du Comité).

Don pour le Comité _____ F Don pour le contrôle de la radioactivité _____ F
Chèque à l'ordre de: " Comité Stop Nogent ".

*Bulletin
d'adhésion
& d'abonnement*